

LAZARD FRERES GESTION S.A.S.

OBJECTIF EURIBOR CONVERTIBLE 12 mois

Fonds Commun de Placement

RAPPORT ANNUEL

au 31 Mars 2016

OPC du groupe LAZARD

Siège social : 25, rue de Courcelles, 75008 Paris
SAS au capital de € 14 487 500,00
352 213 599 R.C.S. Paris

Classification AMF
Obligations et autres titres de créance libellés en Euro
Le FCP capitalise intégralement ses revenus

Objectif de gestion

L'objectif de gestion vise, sur la durée de placement recommandée, à atteindre une performance supérieure à l'EURIBOR 1 an constaté à la fermeture du marché le jour du lancement et au début de chaque nouvelle période de un an du FCP plus 0,30% après déduction des frais de gestion.

Indicateur de référence

EURIBOR 1 an.

L'indice EURIBOR 1 an est le taux du marché monétaire européen, moyenne arithmétique des taux offerts sur le marché bancaire européen pour une échéance à un an, publié par la BCE à partir des cotations fournies quotidiennement par 64 banques européennes.

Profil de risque

*Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers
sélectionnés par la société de gestion.
Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.*

- Risque en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection de capital, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

- Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur d'un titre obligataire fasse défaut. Cette défaillance pourra faire baisser la valeur liquidative du FCP. Même dans le cas où aucun émetteur ne fait défaut, les variations des marges de crédit peuvent conduire la performance à être négative.

La baisse de la valeur liquidative pourra être d'autant plus importante que le FCP sera investi dans des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield ».

- Risque de taux :

Il existe un risque d'une baisse de la valeur des obligations et autres titres et instruments de taux, et donc du portefeuille, provoquée par une variation des taux d'intérêts. Du fait des bornes de la fourchette de sensibilité, la valeur de cette composante du portefeuille est susceptible de baisser, soit en cas de hausse des taux si la sensibilité du portefeuille est positive, soit en cas de baisse des taux si la sensibilité du portefeuille est négative.

- Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

- Risque lié aux stratégies d'arbitrage :

Le gérant peut mettre en œuvre des stratégies d'arbitrage. Dans le cas d'anticipations erronées, la valeur liquidative du FCP pourra baisser de manière significative.

- Risque actions :

L'investisseur est exposé au risque actions. En effet, la variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative baissera.

- Risque lié aux interventions sur les marchés à terme :

Le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme dans la limite d'une fois son actif. Cette exposition à des marchés, actifs, indices au travers d'instruments financiers à terme peut conduire à des baisses de valeur liquidative significativement plus marquées ou plus rapides que la variation observée pour les sous-jacents de ces instruments.

- Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par ce FCP d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Ce FCP s'adresse à tous souscripteurs cherchant à optimiser leurs placements obligataires par une poche de portage et par une poche dynamisée par des obligations convertibles.

Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

Informations relatives aux investisseurs américains :

Le FCP n'est pas enregistré en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du Securities Act de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des *Restricted Persons*, telles que définies ci-après.

Les *Restricted Persons* correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du Securities Act de 1933, tel que modifié.

FATCA :

En application des dispositions du *Foreign Account Tax Compliance Act* (« FATCA ») applicables à compter du 1er juillet 2014, dès lors que le FCP investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.

Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).

Le FCP, en sa qualité de *foreign financial institution*, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire à privilégier un investissement prudent.

Durée recommandée de placement : **12 mois**.

Commissaire aux comptes, gestionnaire

Commissaire aux comptes

ERNST & YOUNG et AUTRES
41, rue Ybry
92576 NEUILLY sur SEINE Cédex

Gestionnaire

LAZARD FRERES GESTION S.A.S.
25, rue de Courcelles
75008 PARIS

ETABLISSEMENT CHARGE de RECUEILLIR les SOUSCRIPTIONS et les RACHATS

Les souscriptions et les demandes de rachat sont effectuées chez Lazard Frères Gestion S.A.S. sur la base
- de la prochaine valeur liquidative pour les souscriptions et les rachats (règlement date V.L +1.)
pour les ordres passés avant 11 H 00.

DÉPOSITAIRE

LAZARD FRERES BANQUE. 121, boulevard Haussmann - 75008 PARIS

RAPPORT ANNUEL 2016

EVOLUTION ET PERFORMANCE

Au cours de cet exercice, l'actif net du Fonds a connu l'évolution suivante :

de € 12 605 150,98 le 31 mars 2015, il est passé à € 12 736 801,10 le 31 mars 2016.

Le nombre de parts souscrites tout au long de l'exercice s'est élevé à 1, ce qui représente un montant de € 10 542,03.

Sur la même période, 1 part a été présentée au rachat, pour un montant de € 10 542,03.

La valeur liquidative de € 10 495,54 le 31 mars 2015, est passée à € 10 605,16 le 31 mars 2016, ce qui correspond à une évolution de 1.04 %.

La performance de l'indice sur la période est de 0,87%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

Information relative au risque global :

La méthode de calcul utilisée par l'OPC est celle du calcul de l'engagement.

Information relative aux mouvements du portefeuille sur la période :

Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Achat	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	9 022 019,85
Achat	FR0123562110	Gemalto B0t 10/05/2016	699 898,42
Achat	FR0123066476	Unibail Rodamco Se B0t 29/05/2015	600 000,00
Achat	FR0122856877	Vinci B0t 02/06/2015	599 977,92
Achat	FR0123064679	Bouygues B0t 02/06/2015	599 973,50
Code de mouvement	Isin	Libellé	Montant Net €
Vente	FR0011291657	FCP Obj.court Terme Euro C-3d	8 754 270,01
Vente	XS0253627136	ELM 25/05/2016	849 343,34
Vente	IT0005067258	Italie 0% (bot) 14-29my15-	650 000,00
Vente	FR0122856877	Vinci B0t 02/06/2015	600 000,00
Vente	FR0123066476	Unibail Rodamco Se B0t 29/05/2015	600 000,00

Information relative aux acquisitions et cessions temporaires de titres :

Dans le cadre de la gestion quotidienne de la trésorerie, le gestionnaire pourra avoir recours à des opérations de repo. Ces pensions livrées se font exclusivement avec Lazard Frères Banque et sur une durée d'une journée, éventuellement renouvelable.

Les titres reçus en garantie par l'OPC afin de réduire le risque de contrepartie seront, les cas échéants, détaillés dans la rubrique « 3.9 Autres opérations » des compléments d'information.

Les revenus sur ces opérations sont mentionnés dans le compte de résultat, dans la rubrique « Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres ».

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Introduction

La croissance mondiale est restée maussade au cours des douze derniers mois, ralentissant à +3,1% en 2015 selon les dernières estimations du FMI. Dans une large mesure, ce phénomène s'explique par la poursuite du fléchissement de l'activité dans les économies émergentes, imputable en partie à la baisse des cours des matières premières, au ralentissement en Chine, aux tensions géopolitiques et à des troubles internes dans un certain nombre de ces économies. Dans les pays avancés, la lente reprise s'est poursuivie, à la faveur de la consommation privée, même si la baisse des cours du pétrole n'a pas eu l'effet escompté. L'année écoulée a également été marquée par la divergence de politique monétaire entre les grandes banques centrales de la planète. Aux Etats-Unis, après sept ans de taux inchangés, la solidité de la croissance et les progrès accomplis sur le front de l'emploi ont permis à la Réserve Fédérale (Fed) de s'affranchir de la borne du zéro, en relevant la fourchette cible de son taux directeur de 25 points de base à 0,25%-0,50%. Dans la zone euro, la reprise s'est poursuivie, en dépit des incertitudes politiques. La Banque centrale européenne (BCE) a adopté une série de mesures visant à relancer l'inflation, dont un programme d'achat d'actifs de grande ampleur lui permettant d'acquérir des obligations publiques et des obligations d'entreprises non-financières bien notées. Au Japon, la dynamique d'activité est demeurée faible au cours de l'année passée. Pour atteindre son objectif d'inflation de 2%, la Banque du Japon a institué un taux d'intérêt négatif sur une partie des réserves excédentaires marginales des banques. En Chine, le rééquilibrage de l'économie a donné lieu à un ralentissement de la croissance. Afin qu'il ne soit pas trop brutal, la politique monétaire a été assouplie à plusieurs reprises. Le mécanisme de fixation du yuan a été modifié et la banque centrale a indiqué qu'elle piloterait dorénavant son évolution face à un panier composé des devises des principaux partenaires commerciaux de l'économie chinoise. Dans les autres pays émergents, la croissance est restée robuste en Inde alors qu'elle a continué de se contracter au Brésil et en Russie.

Croissance du PIB en volume (%)	2014	2015 (e)	2016 (e)	2017 (e)
Monde	3,4	3,1	3,2	3,5
Pays avancés	1,8	1,9	1,9	2,0
Pays émergents	4,6	4,0	4,1	4,6
Zone euro	0,9	1,6	1,5	1,6
Etats-Unis	2,4	2,4	2,4	2,5
Japon	0,0	0,5	0,5	-0,1
Chine	7,3	6,9	6,5	6,2
Inde	7,2	7,3	7,5	7,5
Brésil	0,1	-3,8	-3,8	0,0
Russie	0,7	-3,7	-1,8	0,8

Perspectives économiques du FMI mises à jour en avril 2016

Les marchés d'actions ont enregistré une performance médiocre au cours des douze derniers mois, avec des épisodes de forte volatilité. Au deuxième trimestre, c'est le bras de fer entre la Grèce et ses créanciers qui a pesé sur le sentiment des investisseurs. Les marchés se sont rétablis en juillet quand la résolution de la crise est devenue probable mais les inquiétudes autour de la croissance chinoise, suite à la modification par la banque centrale de son régime de change, le 11 août, ont précipité une nouvelle chute. En septembre, le discours prudent de la Fed sur la situation de l'économie mondiale et le scandale Volkswagen en ont entraîné une autre. L'anticipation de nouvelles mesures de soutien par la BCE, à l'issue de sa réunion du 22 octobre, a permis un rebond remarquable, mais il s'est essoufflé après que le nouveau paquet de mesures annoncé par Mario Draghi, le 3 décembre, a déçu les attentes très élevées des investisseurs, dans un contexte de recul des cours du pétrole.

Entre fin décembre et mi-février, les marchés actions mondiaux ont connu deux nouvelles phases de forte baisse, en partie annulées par la suite. Dans la première, ils ont évolué avec les cours du pétrole, même si la Chine a une nouvelle fois cristallisé les inquiétudes début janvier. Dans la seconde, les craintes relatives à une éventuelle entrée en récession des Etats-Unis, suite à la publication de statistiques décevantes, et à la santé des banques européennes ont dominé. Les investisseurs ont été préoccupés par l'exposition des banques au secteur de l'énergie et par leurs perspectives de bénéfices dans un environnement de baisse des taux. De bonnes statistiques économiques américaines, la remontée du pétrole et des banques centrales très accommodantes ont ensuite permis un fort rebond. Dans ce contexte, en devise locale, l'Eurostoxx a reculé de 14,9%, le Topix de 12,7%, le S&P 500 de 0,4% et l'indice MSCI des pays émergents libellé en dollars de 14,1% sur un an.

Les rendements à long terme des obligations d'Etat des pays sans risque se sont tassés au cours de l'année passée, évoluant dans une large mesure au gré des inquiétudes autour de la croissance mondiale et des anticipations de la politique monétaire de la Fed et de la BCE. Sur douze mois, le taux à 10 ans de l'Etat allemand s'est replié de 0,18% à 0,15% et le taux à 10 ans de l'Etat américain de 1,92% à 1,77%.

Les marges de crédit des pays périphériques par rapport à l'Allemagne se sont fortement resserrées en Grèce (-302 points de base), ont été stables en Italie et se sont écartées en Espagne (+25 points de base) ainsi qu'au Portugal (+128 points de base). Selon les indices Merrill Lynch, les marges de crédit des obligations privées de bonne qualité par rapport aux obligations d'Etat se sont élargies de 42 points de base pour atteindre 121 points de base. Le mouvement a été plus important pour les obligations à haut rendement, avec un écartement des marges de crédit de 106 points de base à 505 points de base.

En dépit de la divergence de politique monétaire entre la Fed et la BCE, l'euro s'est apprécié de 6,0% face au dollar. L'essentiel de la hausse a eu lieu en 2016, dans un contexte d'inquiétudes autour de la croissance américaine et de révisions en baisse des prévisions du taux des fonds fédéraux par la Réserve Fédérale. Face au yen, l'euro s'est déprécié de 0,6%.

Les prix du pétrole ont baissé rapidement durant l'été du fait de la résistance de l'offre aux Etats-Unis et dans les pays de l'OPEP mais aussi des perspectives de hausse de la production en Iran. Le prix du baril de Brent est remonté au-dessus de 50 USD entre la fin du mois d'août et le début du mois de novembre avant de chuter à nouveau pour toucher un point bas à la mi-janvier à 26 USD. Dans la perspective d'un accord entre les grands producteurs de pétrole, il est remonté pour atteindre 39 USD à la fin du mois de mars. Sur un an, le prix du baril de Brent a baissé de 27,4%.

Zone euro

La reprise économique dans la zone euro s'est poursuivie, en dépit d'une croissance plus faible au second semestre du fait d'un affaiblissement de l'environnement extérieur. Le PIB a progressé de 1,3% en rythme annualisé au T4 2015 (+1,6% sur un an). L'indice PMI composite pour l'ensemble de la zone euro a été à peu près stable sur les neuf premiers mois à un niveau cohérent avec une croissance proche de 2%. Il s'est dégradé au premier trimestre, pour atteindre 53,1 au mois de mars, en baisse de 0,9 point sur un an.

En Allemagne, les échanges extérieurs ont pesé sur la croissance au second semestre. Après s'être établie à +1,6% en rythme annualisé au T2 2015, elle a ralenti à +1,2% en rythme annualisé au T3 2015 et au T4 2015 (+1,3% sur un an). L'indice PMI composite a cédé 1,4 point sur l'année pour atteindre 54,0 en mars 2016. Le taux de chômage est resté bas, se situant à 4,3% en février 2016, le plus faible niveau en Europe.

En France, l'investissement et le comportement de stockage ont soutenu la croissance au second semestre. Le PIB a été stable au T2 2015 puis il a progressé de 1,2% en rythme annualisé au T3 2015 et au T4 2015 (+1,4% sur un an). L'indice PMI composite a reculé de 2,4 points sur l'année pour

atteindre 50,0 au mois de mars 2016. Le taux de chômage est demeuré élevé, passant de 10,3% en mars 2015 à 10,2% en février 2016.

En Italie, les échanges extérieurs et le comportement de stockage ont pesé sur l'activité au second semestre. La croissance est passée d'un rythme de +1,2% en rythme annualisé au T2 2015 à +0,8% au T3 2015 et a atteint +0,4% au T4 2015 (+1,0% sur un an). L'indice PMI composite a été stable sur un an et s'est établi à 52,4 en mars 2016. Le taux de chômage est resté élevé mais a diminué de 12,4% en mars 2015 à 11,7% en février 2016.

En Espagne, la croissance est restée forte, portée par une demande domestique vigoureuse. Elle a atteint +3,2% en rythme annualisé au T4 2015 (+3,5% sur un an). Le taux de chômage est demeuré élevé, à 20,4% en février 2016, mais a baissé de 2,4 points par rapport à son niveau de mars 2015. Les élections régionales en Catalogne se sont soldées par une victoire des partis indépendantistes qui ont obtenu la majorité absolue au parlement tandis que le résultat des élections législatives n'a pas permis de former un gouvernement. En Grèce, après la fermeture des banques pendant trois semaines et la mise en place de contrôles de capitaux, un troisième plan d'aide a finalement été entériné.

L'inflation sur un an dans la zone euro est restée faible, passant de -0,1% en mars 2015 à 0,0% en mars 2016 et de +0,6% à +1,0% hors énergie et alimentation.

A l'issue de sa réunion de décembre, la BCE a décidé d'étendre son programme d'achats d'actifs aux obligations émises par les administrations régionales et locales, d'allonger la durée de ce programme d'au moins six mois, jusqu'à fin mars 2017, et d'abaisser le taux d'intérêt de la facilité de dépôt de 10 points de base, à -0,30 %. En mars, le taux de refinancement et le taux de la facilité marginale de prêt ont été abaissés de 5 points de base, à respectivement 0,00% et 0,25%, et le taux de dépôt de 10 points de base, à -0,40%. De plus, la BCE a augmenté ses achats mensuels de 20 milliards d'euros, à 80 milliards d'euros, ajouté à la liste des actifs éligible les obligations d'entreprises non-financières bien notées et annoncé une nouvelle série de quatre opérations de refinancement à plus long terme ciblées.

POLITIQUE DE GESTION

Au début de l'exercice, le FCP fonds Objectif Euribor Convertible 12 mois a son actif réparti de la façon suivante au 30 mars 2015 :

- 15% en obligations convertibles, avec une sensibilité action de 1.7% environ
- 14% en Euro Commercial Paper à échéance la date anniversaire du fond, et du constat de la référence (Euribor 12 mois).
- 60% en obligation corporate et financières.
- 11% en bons du trésor italiens et FCP court terme.

A partir du 1er juin 2013, date anniversaire du fonds, nous avons commencé le réinvestissement du portefeuille de la façon suivante :

- 15% de l'actif en obligations convertibles avec une sensibilité action de l'ordre de 0.8%
- 33% de l'actif en obligations à maturité comprise entre 8 et 18 mois
- 50% de l'actif en obligations perpétuelles avec une date de call entre 6 et 20mois, ainsi qu'une obligation perpétuelle Air France au call plus éloigné (Octobre 2020)

Ci-dessous, les commentaires mois par mois de la gestion du FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois :

EURIBOR CONVERTIBLE 12 mois

Avril 2015

Sur le mois d'avril 2015, le fonds Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de 0,1% tandis que les marchés actions européens terminent le mois en légère hausse (+0,10% pour le Stoxx 600 nd en euro). La performance provient de la convergence des obligations vers leur valeur de remboursement et de l'obligation convertible Kering qui perd 5,1%. Le mois est marqué par la succession de remboursements des obligations arrivant à échéance, ou dont le call est exercé par l'émetteur, et par le réinvestissement des liquidités à court terme. Au 30 avril, la sensibilité du fonds est en baisse à 0,3 tout comme l'exposition actions, à 1,4%.

Mai 2015

Sur le mois de mai 2015, le fonds Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de -0,05% tandis que les marchés actions européens terminent le mois en hausse (+1,7% pour le Stoxx 600 nd en euro). La performance provient de la convergence des obligations vers leur valeur de remboursement qui compense partiellement des obligations à maturité plus longue qui subissent la légère remontée des taux. Le mois est marqué par la succession de remboursements des obligations arrivant à échéance, et par les rappels anticipés (call émetteur), et par le réinvestissement des liquidités à court terme. Au 31 mai, la sensibilité du fonds est presque constante à 0,3 tout comme l'exposition actions à 1,4%.

Juin 2015

Sur le mois de juin 2015, le fonds Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de -0,3% accompagnant les marchés actions européens terminent le mois en baissent (-4,5% pour le Stoxx 600 nd en euro). Nous avons constitué progressivement le nouveau portefeuille au fur et à mesure du remboursement des obligations en privilégiant, à cause de la conjoncture, les investissements dans les obligations privées et convertibles, avant ceux dans les subordonnées bancaires, choisies pour leur rendement à la clause de rappel anticipée. Au 30 juin, la sensibilité du fonds s'élève à 0,3 et l'exposition actions à 0,9%.

Juillet 2015

Sur le mois de juillet 2015, le fonds Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de +0,5% accompagnant les marchés actions européens qui terminent le mois en hausse (+4% pour le Stoxx 600 nd en euro). Nous avons constitué progressivement le nouveau portefeuille au fur et à mesure du remboursement des obligations en investissant dans les obligations subordonnées bancaires, choisies pour leur rendement à la clause de rappel anticipée. Au 31 juillet, la sensibilité du fonds s'élève à 0,7 et l'exposition actions à 1,0%.

Aout 2015

Sur le mois d'aout 2015, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de -0,1% dans un contexte de forte baisse des marchés actions (Euro Stoxx RN -8,3% et Stoxx 600 nd -8,2%). Nous avons poursuivi nos investissements avec l'achat de l'obligation Faurecia 93/8% 2018. Au 31 aout, la sensibilité du fonds s'élève à 0,3 et l'exposition actions à 0,5%.

Septembre 2015

Sur le mois de septembre 2015, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de -0,4% dans un contexte de baisse des marchés actions (Euro Stoxx RN -4,5% et Stoxx 600 nd -4,1%). Nous avons poursuivi nos investissements avec l'achat de l'obligation Thyssenkrup 4.375% 2017. Au 30 septembre, la sensibilité du fonds s'élève à 0,2 et l'exposition actions à 0,3%.

Octobre 2015

Sur le mois d'octobre 2015, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de 0,8% dans un contexte de baisse des marchés actions (Euro Stoxx RN 9,5% et Stoxx 600 nd 8,1%). Nous avons poursuivi nos investissements avec l'achat des obligations Peugeot 5% 2016 et

Muenchener Rueck 5.767% TV 2049 Mu. Au 31 octobre, la sensibilité du fonds s'élève à 0,2 et l'exposition actions à 0,9%.

Novembre 2015

Sur le mois de novembre 2015, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de 0,2% dans un contexte de hausse des marchés actions (Euro Stoxx RN 2,9% et Stoxx 600 nd 2,8%). Suite aux premières tombées des obligations en portefeuille, nous avons poursuivi nos investissements avec l'achat des obligations émises par Wendel ou Ald International et de l'obligation convertible émise par Telecom Italia. Au 30 novembre, la sensibilité du fonds s'élève à 0,31 et l'exposition actions à 0,30%.

Décembre 2015

Sur le mois de décembre 2015, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de -0,1% dans un contexte de baisse des marchés actions (Euro Stoxx RN -5,5% et Stoxx 600 nd -5,0%). Nous avons amené l'obligation convertible Kloeckner 2017 au remboursement, et avons renforcé les obligations bullet Mittal 2016 et initié une position sur Renault 2016. Au 31 décembre, la sensibilité du fonds s'élève à 0,3 et l'exposition actions à 0,2%.

Janvier 2016

Sur le mois de janvier 2016, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de -0.18% dans un contexte de baisse des marchés actions (Euro Stoxx RN -6.34% et Stoxx 600 nd -6.37%). Nous avons amené l'obligation convertible Nexans 2016 et l'obligation Banco Pop. 2016 au remboursement. Au 31 janvier, la sensibilité du fonds s'élève à 0,22 et l'exposition actions à 0,20%.

Février 2016

Sur le mois de février 2016, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de +0.12% dans un contexte de baisse des marchés actions (Euro Stoxx RN -3.00% et Stoxx 600 nd en euro -2.21%). Nous avons amené l'obligation convertible BPCE 4.75% Perp 2016 au remboursement. Au 31 février, la sensibilité du fonds s'élève à 0,21 et l'exposition actions à 0,20%.

Mars 2016

Sur le mois de mars 2016, le FCP Objectif Euribor Convertible 12 mois affiche une performance de +0.52% dans un contexte de hausse des marchés actions (Stoxx 600 nd en euro +1.40% et Euro Stoxx +2.01%). Les obligations perpétuelles HSBC 5.13% et ABN AMRO 4.31% ont été rappelées par l'émetteur. Au 31 mars, la sensibilité du fonds s'élève à 0,18 et l'exposition actions à 0,20%.

FRAIS DE NEGOCIATION

Les frais de négociation sont perçus par LAZARD FRERES BANQUE. Ils ne sont pas soumis à une clé de répartition.

Ces frais sont perçus dans le cadre de la société en participation, qui assure entre LAZARD FRERES BANQUE et LAZARD FRERES GESTION S.A.S. la mise en commun de leurs moyens tendant à la gestion financière, à la gestion administrative et comptable, à la conservation des valeurs et à l'exécution des mouvements sur ces valeurs.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont il assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'il a établi concernant sa politique d'exercice du droit de vote. Ce document est mis à disposition des porteurs de parts sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le "Comité Broker" de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Le portefeuille n'a pas enregistré d'opérations de pension au titre de l'exercice écoulé.

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS OU GERES PAR UNE ENTITE DU GROUPE LAZARD

L'information relative à ces instruments figure dans les comptes annuels du FCP.

INFORMATION CRITERES ESG

La prise en considération de critères extra-financiers est au cœur de notre philosophie d'investissement actions ISR (Investissement Socialement Responsable). La philosophie même de notre gestion ISR repose sur une conviction forte : la performance économique de l'entreprise n'est durable que s'il y a prise en compte de certains facteurs extra-financiers. La valorisation du "capital humain" et la prévention de l'ensemble des risques environnementaux sont une assurance de la pérennité de la performance économique.

La qualité de la gouvernance d'entreprise est analysée pour toutes les sociétés dont les actions sont détenues par des OPC gérés par Lazard Frères Gestion, même s'il ne s'agit pas de portefeuilles développant spécifiquement une gestion ISR. Dans ce cadre, le Fond Commun de Placement OBJECTIF EURIBOR CONVERTIBLE 12 MOIS géré par Lazard Frères Gestion prend en compte les critères de qualité de gouvernance, sans que ceux-ci ne soient nécessairement associés simultanément à des critères sociaux ou environnementaux.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

CHANGEMENT INTERVENU AU COURS DE LA PERIODE ET A INTERVENIR

La société de gestion prévoit de modifier les conditions de souscriptions et de rachats.



Fonds commun de placement OBJECTIF EURIBOR CONVERTIBLE 12 MOIS

Exercice clos le 31 mars 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds commun de placement OBJECTIF EURIBOR CONVERTIBLE 12 MOIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris la Défense, le 8 juillet 2016

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

bilan au 31 mars 2016 en euros

ACTIF	EXERCICE au 31/03/16 €uros	EXERCICE au 31/03/15 €uros
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DEPOTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	12 092 236,22	12 597 279,76
➤ ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	10 391 608,35	9 414 188,90
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	10 391 608,35	9 414 188,90
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ TITRES DE CREANCES	699 958,13	2 450 053,10
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	699 958,13	2 450 053,10
▪ Titres de créances négociables	699 958,13	2 450 053,10
▪ Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
➤ ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF	1 000 669,74	733 037,76
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 000 669,74	733 037,76
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
➤ OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
➤ AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
CREANCES	71,83	85,23
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	71,83	85,23
COMPTES FINANCIERS	670 920,88	7 851,05
Liquidités	670 920,88	7 851,05
TOTAL DE L'ACTIF	12 763 228,93	12 605 216,04

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
	au 31/03/16	au 31/03/15
	€uros	€uros
CAPITAUX PROPRES		
➤ Capital	12 581 978,63	12 258 297,69
➤ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
➤ Report à nouveau (a)	0,00	0,00
➤ Plus et moins-values nettes de l'exercice (ab)	-385 208,94	-447 751,96
➤ Résultat de l'exercice (ab)	540 031,41	794 605,25
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (= Montant représentatif de l'actif net)	12 736 801,10	12 605 150,98
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
➤ <i>OPERATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
➤ <i>OPERATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
➤ <i>CONTRATS FINANCIERS</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	26 427,83	65,06
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	26 427,83	65,06
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courant	0,00	0,00
Emprunt	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	12 763 228,93	12 605 216,04

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

hors bilan au 31 mars 2016 en euros

	EXERCICE au 31/03/16 €uros	EXERCICE au 31/03/15 €uros
OPERATIONS DE COUVERTURE		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		
AUTRES OPERATIONS		
➤ ENGAGEMENTS SUR MARCHES REGLEMENTES OU ASSIMILES		
➤ ENGAGEMENTS DE GRE A GRE		
➤ AUTRES ENGAGEMENTS		

compte de résultat au 31 mars 2016 en euros

	EXERCICE au 31/03/16 €uros	EXERCICE au 31/03/15 €uros
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES¹	590 507,58	781 824,20
▪ Produits sur dépôts et comptes financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
▪ Produits sur obligations et valeurs assimilées	590 222,27	777 899,40
▪ Produits sur titres de créances	285,31	3 924,80
▪ Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL I	590 507,58	781 824,20
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	0,00	0,00
▪ Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
▪ Charges sur dettes financières	0,00	0,00
▪ Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II)	590 507,58	781 824,20
▪ Autres produits (III)	0,00	0,00
▪ Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	50 476,17	-12 781,05
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L.214-17-1)(I - II + III - IV)	540 031,41	794 605,25
▪ Régularisation des revenus de l'exercice (V)	0,00	0,00
▪ Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
RESULTAT (I-II+III-IV+/-V-VI)	540 031,41	794 605,25

¹ Selon l'affectation fiscale des revenus reçus des OPC

annexe aux comptes

I. REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

1– Règles d'évaluation des Actifs

1.1 Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source Banque Centrale Européenne).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN) à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.
- En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, sauf lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés), auquel cas, la valeur liquidative est datée du dernier jour de cette période (ex. le jour d'évaluation est un vendredi, la valeur liquidative est datée du dimanche).* »

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

Type Titres de créance négociables :

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché. En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Taux de référence	
TCN en Euro	TCN en devises
EURIBOR, SWAPS OIS et BTF - 3 – 6 – 9 – 12 mois BTAN - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**
 Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
 Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.
- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2 Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers du FCP sont négociés sur des marchés réglementés.

1.3 Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de l'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrat multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise du FCP).

2 – Méthode de comptabilisation

- **Des revenus des valeurs à revenu fixe**

- La comptabilisation des revenus de valeurs à revenu fixe est effectuée suivant la méthode des « intérêts encaissés ».

▪ Des frais de gestion

- Les frais de gestion sont calculés forfaitairement à chaque valorisation.
- Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{(Actif brut – OPC gérés par Lazard Frères Gestion S.A.S)} \\ & \times \quad \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \times \quad \frac{\text{nb jours jusqu'à prochaine VL}}{365} \end{aligned}$$

En application des règles de valorisation fixées par le prospectus, « *La valeur liquidative est datée du jour d'évaluation, sauf lorsque le jour d'évaluation tombe la veille d'une période chômée en France (week-ends ou jours fériés), auquel cas, la valeur liquidative est datée du dernier jour de cette période (ex. le jour d'évaluation est un vendredi, la valeur liquidative est datée du dimanche).* »

- Ce montant est alors enregistré au compte de résultat du FCP et versé intégralement à la société de gestion.
- La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement du FCP et notamment :
 - . de la gestion financière ;
 - . de la gestion administrative et comptable ;
 - . de la prestation du dépositaire ;
 - . des autres frais de fonctionnement :
 - . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Le taux maximum des frais de gestion est de 0.20 %

▪ Des frais de gestion variables

* Modalités de calcul de la commission de sur performance :

La commission de sur-performance est prélevée à chaque date anniversaire du lancement du produit.

La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP à celle de l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant exactement une performance égale à l'indice Euribor 1 an +0.30% constaté à la date de création et au début de chaque période de renouvellement du FCP enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel. Cette commission est plafonnée à 0,30%.

- Si, sur la période de référence, la performance du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion représentera 25% de la différence entre la performance du FCP et la performance du fonds de référence.

- Si, sur la période de référence, la performance du FCP est inférieure à la performance du fonds de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle.

- Si, en cours de période de référence, la performance du FCP, depuis le début de la période de référence est supérieure à la performance du fonds de référence calculée sur la même période, cette surperformance sera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence, la performance du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence.

Ces frais (partie fixe et éventuellement partie variable) seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Les rachats survenus durant la période d'existence du FCP donneront droit au versement anticipé de leur quote-part de la partie variable.

▪ **Des frais de transaction**

La méthode retenue est celle des frais exclus.

▪ **Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée**

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 619.
- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

3 – Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'euro.

4 – Affectation

Résultat net : Capitalisation

Plus-values nettes : Capitalisation.

II - Evolution de l'actif net

		EXERCICE au 31/03/16 €uros	EXERCICE au 31/03/15 €uros
Actif net en début d'exercice		12 605 150,98	12 584 386,13
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	+	10 542,03	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-	-10 542,03	0,00
Plus - values réalisées sur dépôts et instruments financiers	+	16 170,80	15 844,73
Moins - values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-381 845,92	-438 306,50
Plus - values réalisées sur instruments financiers à terme	+	0,00	0,00
Moins - values réalisées sur instruments financiers à terme	-	0,00	0,00
Frais de Transaction	-	-19 533,82	-25 290,19
Différences de change	+/-	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	+/-	-23 172,35	-326 088,44
▪ Différence d'estimation exercice N		-336 385,77	-313 213,42
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		-313 213,42	12 875,02
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	+/-	0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N		0,00	0,00
▪ Différence d'estimation exercice N - 1		0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	540 031,41	794 605,25
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	0,00	0,00
Autres éléments	+/-	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice		12 736 801,10	12 605 150,98

III - Compléments d'information

3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Obligations et valeurs assimilées par nature d'instrument

➤ obligations indexées	Néant
➤ obligations convertibles et échangeables	904 132,21 €
➤ titres participatifs	Néant
➤ autres	9 487 476,14 €

Titres de créances par nature d'instrument

➤ bons du trésor	Néant
➤ bons à moyen terme négociable	Néant
➤ billets de trésorerie	699 958,13 €
➤ certificats de dépôt	Néant
➤ autres	Néant

Opérations de cession sur instruments financiers par nature d'instrument

➤ titres de créances négociables	Néant
➤ actions	Néant
➤ obligations	Néant

Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché

➤ taux	Néant
➤ actions	Néant
➤ devises	Néant

3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Dépôts				
Obligations et valeurs assimilées	9 898 228,75		493 379,60	
Titres de créances	699 958,13			
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers				670 920,88 (*)
Passif				
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers				
Hors-bilan				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

*Liquidités non rémunérées

3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif	0-3 mois	3 mois-1an	1 an-3 ans	3 ans-5 ans
Dépôts				
Obligations et valeurs assimilées	2 916 672,86	3 600 947,35		3 873 988,14
Titres de créances	699 958,13			
Opérations temporaires sur titres financiers				
Comptes financiers	670 920,88			
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers				
Comptes financiers				
Hors-bilan				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Actif
Dépôts
Actions et valeurs assimilées
Obligations et valeurs assimilées
Titres de créances
OPC
Opérations temporaires sur titres financiers
Créances
Comptes financiers
Passif
Opérations de cession sur instruments financiers
Opérations temporaires sur titres financiers
Dettes
Comptes financiers
Hors-bilan
Opérations de couverture
Autres opérations

3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

Autres créances

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Coupons à recevoir	Néant
➤ Vente à règlement différée	Néant
➤ Autres	71,83 €

Autres dettes

➤ Ventilation des opérations de change à terme	
▪ Achat	Néant
▪ Vente	Néant
➤ Achat à règlement différé	Néant
➤ Frais de gestion à régler	26 427,83 €
➤ Autres	Néant

3.6 Capitaux propres

Nombre et valeur des titres :

- émis pendant l'exercice (y compris la commission de souscription restant acquise à l'OPC)

Quantité : 1 part Montant : € 10 542,03

- rachetés pendant l'exercice (sous déduction de la commission de rachat restant acquise à l'OPC)

Quantité : 1 part Montant : € 10 542,03

Commissions de souscription et/ou rachat :

- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat perçues
€ 0,00
- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat rétrocédées à des tiers
€ 0,00
- Montant des commissions de souscription et/ou de rachat acquises à l'OPC
€ 0,00

3.7 Frais de gestion

- Frais de gestion fixes : pourcentage de l'actif moyen : 0,19
- Commission de sur-performance (frais variables) : 25 653,07 €
- Rétrocessions reçues au titre des OPC détenus Néant

3.8 Engagements reçus et donnés

- Engagements reçus Néant
- Engagements donnés Néant

3.9 Autres informations

- Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire
- Titres acquis à réméré : Néant
- Titres pris en pension livrée : Néant
- Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie: Néant
- Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan : Néant
- Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine : Néant
- Instruments financiers détenus en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe et OPC gérés par le prestataire ou les entités du groupe Lazard : voir inventaire du portefeuille.

3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire

Total acomptes

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
Date	Montant total	Montant unitaire

Total acomptes

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	EXERCICE	EXERCICE
	au 31/03/16	au 31/03/15
	€uros	€uros

SOMMES RESTANT A AFFECTER

▪ Report à nouveau	0,00	0,00
▪ Résultat	540 031,41	794 605,25
TOTAL	540 031,41	794 605,25

AFFECTATION

▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
▪ Capitalisation	540 031,41	794 605,25
TOTAL	540 031,41	794 605,25

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins values nettes	EXERCICE	EXERCICE
	au 31/03/16	au 31/03/15
	€uros	€uros

SOMMES RESTANT A AFFECTER

▪ Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes de l'exercice	-385 208,94	-447 751,96
▪ Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
TOTAL	-385 208,94	-447 751,96

AFFECTATION

▪ Distribution	0,00	0,00
▪ Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
▪ Capitalisation	-385 208,94	-447 751,96
TOTAL	-385 208,94	-447 751,96

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC depuis la création

	EXERCICE 2012 du 01/06/11 au 30/03/12	EXERCICE 2013 au 28/03/13	EXERCICE 2014 au 31/03/14	EXERCICE 2015 au 31/03/15	EXERCICE 2016 au 31/03/16
SOLDE DES SOUSCRIPTIONS ET DES RACHATS AU COURS DE L' EXERCICE					
en Euro	20 060 000,00	-8 178 142,48	0,00	0,00	0,00
. Montants souscrits	21 804 518,60	2 038 521,90	0,00	0,00	10 542,03
. Montants rachetés	1 744 518,60	10 216 664,38	0,00	0,00	10 542,03
en nombre de parts	2 006	-805	0	0	0
. Parts émises	2 178	201	0	0	1
. Parts rachetées	172	1 006	0	0	1
ACTIF NET (en €)	20 351 318,66	12 485 099,64	12 584 386,13	12 605 150,98	12 736 801,10
Capital émis					
Nombre de parts	2 006	1 201	1 201	1 201	1 201
Valeur liquidative en €	10 145,22	10 395,58	10 478,25	10 495,54	10 605,16
Résultat hors compte de régularisation en €	53 695,06	514 961,74	408 226,19	794 605,25	540 031,41
Résultat distribuable en €	53 695,06	587 052,14	408 226,19	794 605,25	540 031,41
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	0,00	0,00	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation
FCP de Capitalisation					
Capitalisation unitaire sur résultat e	26,76	488,80	339,90	661,61	449,65
Capitalisation unitaire sur les plus et moins-values nettes en € :			-163,83	-372,81	-320,74

**COMPOSITION DE L'ACTIF DE FCP OBJ.EURIBOR CONV.12 MOIS
AU JEUDI 31 MARS 2016**

Libelle	Isin	Cours	COUPON	Dev	Cours Dev	QTE	Evaluation €	%
TOTAL							12 092 236,22	94,94
TOTAL OBLIGATIONS							10 391 608,35	
OBLIGATIONS							9 487 476,14	74,49
EUROPE							5 291 872,55	41,55
ARCELORMITTAL TV 09-03JN16A	XS0431928414	101,9530	8,8831967	EUR		500 000,00	554 180,98	4,35
BBVA INTL PREF-A- TV05-22SE--T	XS0229864060	93,1250	0,0510972	EUR		100 000,00	93 176,09	0,73
BBVA INTL PREF-B- TV06-20SE--A	XS0266971745	95,6870	2,6654207	EUR		200 000,00	196 704,84	1,54
DANSKE BANK TV(EMTN)07-15MY--A	XS0287195233	102,5390	4,3315573	EUR		300 000,00	320 611,67	2,52
ELM BV TV (EMTN) 07-12AP--A	XS0295383524	104,3020	5,7211530	EUR		300 000,00	330 069,45	2,59
ELM BV TV (PERP) 06-25MY--S	XS0253627136	100,8880	1,8812688	EUR		100 000,00	102 769,26	0,81
FIAT CH.F73/4% EMTN 12-17OC16A	XS0805410239	103,7240	3,5997267	EUR		300 000,00	321 971,18	2,53
GAZ CAP3,755%GAZPROM12-15MR17A	XS0805582011	101,6910	0,2057534	EUR		300 000,00	305 690,26	2,40
GENERALI FINANCE TV 06-16JN--A	XS0256975458	100,7500	4,2565054	EUR		500 000,00	525 032,52	4,12
GENERALI FINANCE TV 07-08FE--A	XS0283629946	101,8950	0,8383169	EUR		300 000,00	308 199,95	2,42
HETA ASS.RE41/4%EMTN06-31OC16A	XS0272401356	70,6875		EUR		500 000,00	353 437,50	2,77
MUENCHENER RUECK TV 07-12JN--A	XS0304987042	104,8820	4,6797786	EUR		300 000,00	328 685,33	2,58
OTE 45/8% EMTN (S.4)06-20MY16A	XS0275776283	100,2950	4,0437158	EUR		300 000,00	313 016,14	2,46
TELECOM ITAL.TV EMTN07-07JN16T	XS0304816076	100,0060	0,0448777	EUR		400 000,00	400 203,51	3,14
TESCO PLC57/8%(S.63)08-12SE16A	XS0386772684	102,4410	3,2906420	EUR		400 000,00	422 926,56	3,32
THYSSENKR.43/8% EMTN12-28FE17A	DE000A1MA9H4	103,3690	0,4303278	EUR		400 000,00	415 197,31	3,26
FRANCE							4 195 603,59	32,94
AIR FRANCE-KLM TV 15-01AP--A	FR0012650281	98,0960	3,1762295	EUR		300 000,00	303 816,68	2,39
ALD INTL 17/8%EMTN 13-13JN16A	XS0942756445	100,2410	1,5163934	EUR		400 000,00	407 029,57	3,20
BNP PARIBAS TVX 06-12AP--A	FR0010306738	100,2090	4,6266120	EUR		300 000,00	314 506,83	2,47
BNP PARIBAS TVX 07-13AP--A	FR0010456764	102,5660	4,8955819	EUR		300 000,00	322 384,74	2,53
CNP ASSURAN43/4%EMTN06-22DE--A	FR0010409789	101,2390	1,3497267	EUR		300 000,00	307 766,18	2,42
FAURECIA 93/8% 11-15DE16S	XS0704870392	106,6000	2,8385420	EUR		400 000,00	437 754,16	3,44
PEUGEOT SA 5% EMTN10-28OC16A	FR0010957282	102,6500	2,1721311	EUR		400 000,00	419 288,52	3,29
RALLYE 75/8% 09-04NO16A	FR0010815472	102,8190	3,1666666	EUR		400 000,00	423 942,66	3,33
RENAULT 4 5/8% EMTN 11-25MY16A	FR0011052117	100,5770	3,9805327	EUR		500 000,00	522 787,66	4,10
SCOR SE TVX (EMTN) 06-28JY--A	FR0010359687	101,4420	4,2203661	EUR		300 000,00	316 987,09	2,49
WENDEL 4 7/8% 06-26MY16A	XS0253989635	100,6525	4,1823770	EUR		400 000,00	419 339,50	3,29
OBLIGATIONS CONV.							904 132,21	7,10
EUROPE							403 393,01	3,17
SACYR 61/2% (C)EMTN 11-01MY16T	XS0614142825	98,9010	1,1375000	EUR		300 000,00	300 115,50	2,36
TELECOM ITA.11/8%C 15-26MR22S	XS1209185161	103,2500	0,0275135	EUR		100 000,00	103 277,51	0,81
FRANCE							500 739,20	3,93
TECHNIP 1/4% CV/ECH.11-01JA17A	FR0011163864	96,2960		EUR		5 200,00	500 739,20	3,93
OPC							1 000 669,74	7,86
UCITS à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays							1 000 669,74	7,86
FCP OBJ.COURT TERME EURO -C-3D (*)	FR0011291657	2 013,4200		EUR		497,00	1 000 669,74	7,86
Titres de Créances Négociables							699 958,13	5,50
GEMALTO B0T 10/05/2016	FR0123562110	0,0000		EUR		700 000,00	699 958,13	5,50
Titres donnés en pension							0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension							0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension							0,00	0,00
Instruments financiers à terme							0,00	0,00
Swaps							0,00	0,00
Créances							71,83	0,00
Autres							71,83	0,00
Dettes							-26 427,83	-0,21
Autres							-26 427,83	-0,21
Comptes financiers							670 920,88	5,27
Liquidités							670 920,88	5,27
TOTAL DE L' ACTIF NET							12 736 801,10	100,00

(*) Instruments financiers émis ou gérés par une entité du Groupe Lazard
Estimation faite en fonction des cours de bourse disponible le 31-03-2016

Nombre de parts au 31-03-2016 1 201,00
Valeur liquidative au 31-03-2016 10 605,16
Actif Net au 31-03-2016 12 736 801,10

**CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ERNST & YOUNG ET AUTRES**

**CERTIFICATION DU DEPOSITAIRE
LAZARD FRERES BANQUE**